

**UNITE DE COORDINATION
PROGRAMME EST CONGO**



DE LA COMMISSION EUROPEENNE

**UNION EUROPEENNE
FONDS EUROPEEN DE
DEVELOPPEMENT**

**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE
DU CONGO
MINISTERE DES FINANCES**

**AVIS DE MARCHÉ DE FOURNITURES
Référence N°001/VEHICULES/UCPEC/2010**

**Fourniture, mise en service et service après vente de deux véhicules à l'Unité de
Coordination du Programme Est Congo**

Goma – République Démocratique du Congo

1. Référence de publication

001/VEHICULES/UCPEC/ 2010

2. Procédure

Ouverte localement

3. Programme

Coordination et suivi du Programme Est Congo

4. Financement

Convention de Financement 9 ACP ZR 17 & 9 ACP RCE 016

OPERATION DECENTRALISEE INDIRECTE PRIVEE

ENGAGEMENT FINANCIER INDIVIDUEL

FED/215-997

Avenant N°2 au Devis Programme de croisière (DP1)

5. Pouvoir adjudicateur

Le Régisseur du Devis programme de croisière (DP1), Avenant N°2

SPÉCIFICATIONS DU MARCHÉ

6. Description du marché

Le marché consiste en la fourniture, la mise en service et service après-vente de deux véhicules, dont une station wagon 4x4 à l'Unité de Coordination du Programme Est Congo (UCPEC), sise à Goma et l'autre, un camion de transport de médicaments, destiné à la CADMETA dans la province du Tanganyika.

7. Nombre et intitulés des lots

Le marché est reparti en deux lots :

Lot N°1: Véhicule station wagon tout terrain 4x4

Lot N°2: Camoin de transport de médicaments

CONDITIONS DE PARTICIPATION

8. Éligibilité et règle de l'origine

La participation au marché est ouverte à égalité de conditions aux personnes physiques et aux personnes morales (qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires) des États ACP et des Etats membres de l'Union européenne, ainsi qu'aux organisations internationales, tel qu'autorisée par l'instrument applicable au programme au titre duquel le marché est financé (voir rubrique 22 ci-après). Tous les biens fournis dans le cadre du présent marché doivent être originaires de ces pays. Toutefois, en vertu d'une dérogation obtenue à cet effet, les fournitures non originaires des pays membres ou ACP seront également admises dans le cadre du présent marché.

9. Situations d'exclusion

Les soumissionnaires doivent fournir une déclaration signée, incluse au formulaire de soumission pour un contrat de fournitures, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations énumérées au point 2.3.3 du *Guide pratique des procédures contractuelles dans le cadre des actions extérieures de la CE*.

10. Nombre d'offres

Les soumissionnaires peuvent soumettre seulement une offre par lot. Les offres ne portant que sur une partie d'un lot ne seront pas prises en considération. Tout soumissionnaire peut indiquer dans son offre qu'il consentira une remise au cas où son offre serait retenue pour plusieurs lots. Les soumissionnaires ne peuvent pas soumettre une offre pour une variante en plus de leur offre pour les fournitures requises dans le dossier d'appel d'offres.

11. Garantie de soumission

Les soumissionnaires doivent fournir une garantie de soumission de **six cents euro (600€) pour le lot N°1 et mille deux cents euros (1 200 €) pour le lot N°2**, lors de la remise de leur offre. Ces garanties seront restituées aux soumissionnaires non retenus une fois que l'appel d'offres aura été mené à terme, et à l'attributaire ou aux attributaires après la signature du

contrat par toutes les parties. Ces garanties seront utilisées si le soumissionnaire n'honore pas toutes les obligations stipulées dans l'appel d'offres.

12. Garantie de bonne exécution

Il sera demandé à l'attributaire de fournir une garantie de bonne exécution égale à 10 % de la valeur du marché à la signature du contrat. Cette garantie doit être fournie avec le contrat contresigné dans un délai de 30 jours à compter de la réception par le soumissionnaire du contrat signé par le pouvoir adjudicateur. Si l'attributaire ne fournit pas la garantie requise dans le délai imparti, le contrat sera frappé de nullité; un nouveau contrat pourra être établi et adressé au soumissionnaire ayant présenté la deuxième offre conforme la moins disante.

13. Réunion d'information et/ou visite de site

Aucune réunion d'information n'est prévue.

14. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

15. Période de mise en œuvre des tâches

Le délai de livraison des fournitures est de 30 jours, allant de la signature du contrat jusqu'à la réception provisoire.

CRITÈRES DE SELECTION ET D'ATTRIBUTION

16. Critères de sélection

Les critères de sélections suivants seront applicables aux soumissionnaires. Dans le cas où l'offre est soumise par un consortium, ces critères seront d'application au consortium dans son ensemble :

- 1) Capacité économique et financière du soumissionnaire (basée sur le point 3 du formulaire de soumission pour l'appel d'offres fournitures). Au cas où le soumissionnaire est un organisme public, des informations équivalentes devront être soumises.
 - Le chiffre d'affaires moyen annuel du soumissionnaire doit être supérieur au budget maximum annualisé du marché.
 - La trésorerie et les équivalents de trésorerie de début et de fin d'exercice sont, globalement, excédentaires.
- 2) Capacité professionnelle du soumissionnaire (basée sur les points 4 et 5 du formulaire de soumission pour l'appel d'offres fournitures)
 - Apporter la preuve qu'il est concessionnaire pour les marques des véhicules proposées. Cette preuve peut prendre la forme d'un document d'agrément par le fabricant ou d'un certificat professionnelle approprié.
 - au moins huit (08) personnes faisant partie des effectifs du soumissionnaire travaillent actuellement dans les domaines en rapport avec le présent marché, à raison de deux personnes dans chacun des domaines de l'électricité automobile, de mécanique, de tôlerie, de froid et climatisation ;
 - au moins 20% de l'ensemble des effectifs du soumissionnaire travaillant au

cours de l'année 2009 dans des domaines en rapport avec le présent marché sont permanents

- 3) Capacité technique du soumissionnaire (basée sur les points 5 et 6 du formulaire de soumission pour l'appel d'offres fournitures)
Le soumissionnaire doit avoir mené à bien dans les trois dernières années, au moins cinq projets d'un budget d'au moins égal à celui du présent marché.

Un opérateur économique peut, le cas échéant et pour un marché déterminé, faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités. Il doit dans ce cas prouver au pouvoir adjudicateur qu'il disposera des moyens nécessaires pour l'exécution du marché, par exemple par la production de l'engagement de ces entités de les mettre à sa disposition. Ces entités, par exemple la société mère de l'opérateur économique, devront respecter les mêmes règles d'éligibilité et notamment de nationalité, que l'opérateur économique en question.

17. Critères d'attribution

Le critère d'attribution retenu est le prix.

SOUMETTRE UNE OFFRE

18. Comment obtenir le dossier d'appel d'offres ?

Le dossier d'appel d'offres est disponible à l'adresse Internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome>. Il est également disponible auprès du pouvoir adjudicateur (UCPEC) et sur le site www.cofed.cd. Les offres doivent être rédigées uniquement au moyen du formulaire type de soumission pour un marché de fournitures inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et la présentation doivent être strictement respectées.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à l'Unité de Coordination du Programme Est Congo (UCPEC), **Avenue de la Corniche, S.U. 25430, quartier des VOLCANS-Goma- République Démocratique du Congo**

Tél :+ 243 81 7887876

Courriel : ucpecue@gmail.com

avec mention de la référence de publication indiquée au point 1) au moins 21 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 19.

Le pouvoir adjudicateur doit répondre aux questions au moins 11 jours avant la date limite de soumission des offres. Des éclaircissements ou des changements mineurs au dossier d'appel d'offres sont publiés au plus tard 11 jours avant la date limite de soumission des offres sur le site EuropeAid:

<https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome>.

19. Date limite de soumission des offres

Chaque offre devra parvenir au secrétariat de l'UCPEC **le 12 septembre 2010 à 15 heures locales de Goma au plus tard**, délivrée par porteur contre reçu, qui devra être signé par le

Coordonnateur ou par son représentant. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

20. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en séance publique **le 12 septembre 2010 à 15 heures 30 minutes** dans les bureaux de l'UCPEC à Goma.

21. Langue de la procédure

Toutes les communications écrites de cet appel d'offres doivent être faites en français

22. Base juridique

Accord de partenariat ACP-CE signé à Cotonou le 23 juin 2000, tel que modifié le 25 juin 2005 et en 2008 (Annexe IV)